

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72128

Objet

Fonds scolaires 1971-1972
des sections d'éducation
professionnelle.

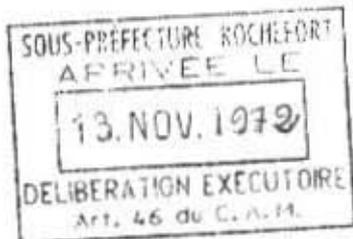
DATE DE CONVOCATION

30 octobre

DATE D'AFFICHAGE

30 octobre

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 21
Nombre de votants 22



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le deux novembre à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD
DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE,
LACHAUD, BROTEAU, DOMEQ, DELAIR, BARRIERE, BOUCHET, PAPEAU,
TAP, M^{me} BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. EUCHET par M. TETARD

Absents : MM. STIPAL, BERLAND

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par circulaire du 5 Septembre 1972, M. le Préfet (Di-
rection des Finances et collectivités locales : 3e bureau) a
fait connaître que la dotation revenant à la commune, au titre
de l'année scolaire 1971-1972, pour les élèves des sections
d'éducation professionnelle, s'élevait à 1.035 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le décret n° 65-335 du 30 Avril 1965,

Vu la lettre du Préfet du 5 Juillet 1972,

Vu le programme d'emploi établi par M. le Directeur du
C.E.T. Masculin Champlain, responsable des sections d'éducation
professionnelle,

DECIDE :

- d'accepter ce programme d'emploi avec l'ordre de priorité
n° 1 (construction et réparation des bâtiments scolaires)
pour un montant de 1.035,00 F (mille trente cinq francs).
- d'inscrire la recette correspondante au chapitre 943 du
Budget 1972.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et années dits
ont signé au registre, M. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

PREFECTURE
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des Finances et
des Collectivités Locales

3ème Bureau

Fonds Scolaires
Année 1971- 1972

1er cycle du second degré

Montant de la dotation : 1 035 F

Commune de ROYAN

Etablissement SEP

Arrondissement administratif : Rochefort

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : Rochefort

Perception :

PROGRAMME D'EMPLOI

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1°) <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u> réfections de peinture dans l'établissement (1 partie des extérieurs ateliers, 1 classe et un couloir)	1 035 F
2°) <u>Acquisition et renouvellement du matériel</u> <u>collectif d'enseignement et du mobilier scolaire</u>	

MAIRIE DE ROYAN
30 NOV. 1971
COURRIER
N° 3958

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

5°) Equipements d'éducation physique et sportive

TOTAL GENERAL...

1.035 F

Avis de M. l'Inspecteur
d'Académie :

Fait à ROYAN le 26 septembre 1973

La Rochelle, le 22 OCT 1973
L'Inspecteur d'Académie

P. LE MAIRE, (1)
le 1^{er} Adjoint-délégué
Chef d'établissement, (2)



[Handwritten signature]

Approuvé conformément à la délibération
de la Commission Départementale en date
du

13 NOV. 1973

LA ROCHELLE, le 26 NOV. 1973

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation,
1^{er} Adjoint-délégué, Chef du 3^{ème} Bureau,



[Handwritten signature]
A. SÉLARIÉS



(1) Lorsqu'il s'agit d'un établissement communal.

(2) Lorsqu'il s'agit d'un établissement public nationalisé.